



Réf. Farde e-Assemblées : 2386348

N° OJ : 44

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/03/2021**Objet :** Octroi de subsides aux associations locales dans le cadre de la Semaine des Droits des Femmes 2021.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2021;

Vu les crédits à l'article 84201/43501 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que, dans le cadre de l'organisation de la Semaine des droits des femmes, des subsides peuvent être accordés à différentes associations actives dans la promotion des droits des femmes et oeuvrant pour l'égalité des femmes et des hommes;

Sous réserve d'approbation du budget 2021 par l'autorité de tutelle.

Sur propositions du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Des subsides sont octroyés aux associations suivantes :

1. Born 2 Be Cheap asbl- « Courts Mais Trash / Female Trouble » - 3.000,00 EUR ;
2. Atomium asbl - « Design Museum Brussels :The Women of the Bauhaus » - 2.350,00 EUR ;
3. L-Tour asbl - « Ces femmes (méconnues) qui changent le monde - Nouveaux métiers ? Quels objectifs ? Quels enjeux ? Quels moyens ? » - 1.755,00 EUR ;
4. RainbowHouse Brussels asbl en abrégé RainbowHouse - « Lesborama\* 2021 » - 2.750,00 EUR ;
5. Flying Rabbits Ultimate Club asbl en abrégé FRUC - « Semaine de la mixité par l'Ultimate Frisbee » - 1.615,00 EUR ;
6. Productions Associées asbl - Activité Autant pour Elles ou Smartbe (pour l'activité Autant pour Elles - Anciennement Noms Peut-Être) - « Balade féministes dans Bruxelles » - 3.000,00 EUR ;
7. Roots Events asbl- « Elles Boss(ent) » - 3.250,00 EUR ;
8. Arthis - La Maison Culturelle Belgo Roumaine asbl - « Le Mois de la Femme » - 2.500,00 EUR ;
9. Maison de Quartier - Centre(s) d'animation sociale de Quartier - « La semaine des droits des femmes 2021 » - 1.500,00 EUR.

Annexes :

